

# **CONVENTION de PARTENARIAT**

## **UNADEV - Equipe de France de CECIFOOT**

### **Constats**

Le Cécifoot est le football pratiqué par des sportifs aveugles ou malvoyants. Spectaculaire, il comporte de nombreux atouts et permet de développer des qualités d'assurance et d'autonomie nécessaires dans la vie quotidienne.

Depuis les Jeux Paralympiques d'Athènes, un développement important du Cécifoot est en cours. Il veut maintenant se traduire en résultats tant humains que sportifs.

Concomitamment, l'équipe de France a entrepris un parcours de structuration et de progression. Un Centre Technique National Cécifoot a été créé à Bordeaux pour élever le niveau de performance des athlètes tout en leur permettant de suivre un parcours de formation dans les métiers du sport. Ce CTNC est également un pôle ressources permettant le développement de la discipline en France et à l'étranger.

L'UNADEV, quant à elle, est aujourd'hui engagée dans une démarche de développement national. Celui-ci correspond à l'attente de services de nombreux aveugles et déficients visuels répartis sur le territoire. Le développement du sport adapté et en particulier le Cécifoot est une des attentes les plus souvent citées.

Nous pensons que la dynamique actuelle de développement du Cécifoot permettra à l'UNADEV d'asseoir sa notoriété nationale.

L'ensemble des bénéficiaires de cette démarche se retrouvent au final être les déficients visuels.

### Le projet

Depuis une vingtaine d'années le Cécifoot (football pour aveugle) se développe dans le monde. Environ 250 aveugles et malvoyants pratiquant la discipline sur le territoire français. Vice-championne d'Europe en 2006, notre équipe de France B1 (aveugle) se situe actuellement, au niveau international, dans les 5 premiers mondiaux. Des ambitions pour les futures échéances. Pour être présents dans les futures compétitions internationales (notamment pour les Jeux Paralympiques, nous avons mis en place une stratégie reposant sur un développement de la pratique du Cécifoot (développement quantitatif), et sur la création d'un Centre Technique National à Bordeaux (développement qualitatif).

Le football est le sport le plus pratiqué dans le monde. Nous sommes convaincus que le Cécifoot deviendra pour les déficients visuels une formidable opportunité de pratique sportive mais également un vecteur de promotion sociale des personnes aveugles ou malvoyantes. Nous pensons également que le Cécifoot pourra un jour, par l'intérêt qu'il suscite auprès des personnes voyantes, devenir un sport ouvert à tous.

### Partager notre projet

Nous ne pouvons réussir seuls. Il nous faut associer la population déficiente visuelle, avec les institutionnels nationaux mais également le grand public et tous ceux qui se sentent interpellés par une démarche solidaire de soutien et d'accompagnement.

### Les axes fondamentaux de notre mission commune

Notre mission comporte trois axes distincts :

#### **Contribuer au développement du Cécifoot, en France, sous toutes ses composantes et pour tous les publics**

- ◆ **«Faire changer le regard sur les personnes en situation de différence »** Depuis deux cents ans le regard porté sur les personnes dites « handicapées » a profondément évolué notamment ces cinquante dernières années. Cependant, perdure dans l'esprit des valides une connotation d'incapacité à faire, de fonctionnement anormal, de confusions régulières sur les déficits sensoriels et leurs conséquences. Montrer au grand public un match de Cécifoot, c'est dédramatiser les situations de handicap, c'est vaincre des peurs liées à la méconnaissance de l'autre, c'est briser l'idée préconçue de l'incapacité pour



## FEDERATION FRANCAISE HANDISPORT

découvrir celle de la capacité puis de la performance. De toute cette découverte naît l'enthousiasme.

- ◆ **« La personne et les valeurs humaines au centre de notre démarche »** En matière de déficience visuelle toutes les personnes sont exceptionnelles. Chacune d'elles porte son anomalie ophtalmique qui lui est propre, son parcours singulier, ses combats intimes et quotidiens. Pas de réponses préconçues ; simplement une démarche humaine s'appuyant sur l'écoute, puis l'analyse de la demande afin de proposer des solutions adaptées aux attentes de la personne.

### Ce que les partenaires désirent avoir en commun

- ◆ La place et le rôle de l'individu dans un projet collectif.
- ◆ La performance comme fruit de l'enthousiasme de tous.

### Le partenariat Equipes de France de Cécifoot - UNADEV

**A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2009 et sur les 4 années correspondant à l'olympiade Londres, l'UNADEV s'engage avec la Commission Cécifoot de la Fédération Française Handisport dans une démarche partenariale.  
Elle comprendra :**

- ◆ **Un accompagnement financier à moyen terme (olympiade 2009 - 2012)**

Chaque année une somme de 40.000 € sera versée à la Commission Cécifoot Handisport pour lui permettre de réaliser son développement (somme correspondant à son partenariat avec les équipes de France de Cécifoot).

- ◆ **le partenariat non exclusif avec les équipes de France de Cécifoot**

Les équipes de France sont les indicateurs privilégiés de la pertinence de nos stratégies actuelles de développement.

Cette discipline fait l'objet d'un intérêt croissant du public en général et du secteur sportif en particulier.

Un partenariat avec les équipes de France correspond à un renforcement de nos synergies d'action, et aura pour objectif d'amplifier notre démarche commune de développement du

## FEDERATION FRANCAISE HANDISPORT

Cécifoot, avec pour conséquence directe de « placer plus encore l'UNADEV au centre d'une dynamique nationale d'action en direction des déficients visuels».

Ce partenariat n'a pas de caractère exclusif et permet d'autres partenariats avec des sociétés ou institutions n'ayant pas de caractère concurrentiel direct.

### Contreparties

Elles s'effectueront sous deux formes principales :

#### 1° - La Présence de l'UNADEV sur les espaces visuels disponibles localisés :

Sur les vêtements et accessoires des joueurs des équipes de France B1 et B2/B3:

- ◆ Maillots d'entraînement.
- ◆ Maillots de compétition.
- ◆ Survêtements d'entraînement.
- ◆ Survêtements officiel.
- ◆ Vestes officielles.
- ◆ Taille et position à définir.

Sur les vêtements et accessoires du staff technique des équipes de France:

- ◆ Maillots d'entraînement.
- ◆ Survêtements d'entraînement.
- ◆ Survêtements officiels.
- ◆ Taille et position à définir.

Sur et dans les outils de communication présentant les équipes de France Cécifoot :

- ◆ Documents de présentation dossier de presse.
- ◆ Documents de présentation papier.
- ◆ Sur le site officiel présentant les équipes de France Cécifoot.
- ◆ Sur le site Internet spécifique mis en place lors d'événements internationaux.

Sur supports de communication offerts par l'UNADEV (Tee-shirt, casquette etc...)

2° - **Autorisation d'utiliser les signes et le nom de l'équipe de France** dans la communication de l'UNADEV (validation préalable) écrite ou parlée.

- ◆ Rédactionnels privilégiés.
- ◆ 1 photographie particulière par an présentant l'alliance de l'UNADEV avec les équipes de France Cécifoot (à déterminer).

## FEDERATION FRANCAISE HANDISPORT

Afin de donner à ce partenariat le maximum d'efficacité, de sens et d'intérêt pour les deux parties, il sera mis en place une commission de communication validant les démarches et demandes complémentaires qui pourraient intervenir.

L'ensemble des frais techniques liés à ce partenariat est à la charge du partenaire.

### Affectation des moyens financiers attribués par le partenaire

Les moyens financiers, contribution du partenaire de l'équipe de France Cécifoot seront destinés :

- ◆ Au financement de l'activité des équipes de France de Cécifoot dans le cadre des entraînements, stages, compétitions nationales et internationales ainsi que les présentations diverses sur le territoire Français et à l'étranger.
- ◆ Au développement des actions de formations nationales et internationales.
- ◆ Au financement éventuel de personnels occasionnels ou permanents.

### Modalités opérationnelles du partenariat

#### Fonctionnement

Délégation est donnée par l'UNADEV à Toussaint AKPWEH Directeur des Sports à l'UNADEV, de le représenter en cas d'absence de son président ou de son directeur général.

Il aura pour rôle dans le partenariat avec la commission Cécifoot de la Fédération Handisport, de gérer la mise en place, les articulations, la gestion et la mise en œuvre de ce partenariat et d'en respecter l'esprit.

#### Durée du partenariat

La durée du partenariat est fixée à 4 années.

Il débutera en Janvier 2009 et prendra fin le 31 décembre 2012.

Le partenariat est susceptible d'être reconduit pour l'olympiade 2012- 2016. Cette reconduction sera soumise à l'accord des deux parties et précisée dans une nouvelle rédaction.

### Modalités du partenariat

Le financement de ce partenariat représente :

- ◆ L'apport principal aux axes précités
- ◆ Une présence permanente sur :
  - Le maillot des joueurs
  - Les survêtements
  - Les vêtements le cas échéant

Ce partenariat définit sur le plan général la visibilité du nom et logo du partenaire :

## FEDERATION FRANCAISE HANDISPORT

- ◆ Sur les surfaces visibles des vêtements portés par les joueurs, entraîneurs et staff technique dans le cadre de leurs activités Cécifoot.
- ◆ Dans la communication des événements et la place de la citation « UNADEV » dans les événements du Cécifoot international (là où cette citation est autorisée).
- ◆ Sur les éléments mobiles (fournis par le partenaire) mis en place lors des événements nationaux.

### Notes diverses

Les frais techniques correspondant à l'achat, au remplacement et au flocage des équipements vestimentaires sont à la charge du partenaire de référence.

Les diverses demandes complémentaires pouvant apparaître ultérieurement (n'entrant pas dans ce protocole) feront l'objet de négociations de gré à gré.

Certaines manifestations extérieures (hors de notre champ d'autorité) font l'objet d'exclusivité de partenariats ou de sponsors particuliers. Les accords présents sont, pour ces manifestations, inopérants.

Tout emploi d'images, de sons, de textes ou de commentaires concernant les Equipes de France de Cécifoot dans les moyens de communication de l'UNADEV (dont elle a la responsabilité éditoriale) doit faire l'objet d'une validation en commun.

Tout emploi d'images, de sons, de textes ou de commentaires concernant l'UNADEV dans les publications de l'Equipe de France (dont elle a la responsabilité éditoriale) doit faire l'objet d'une validation en commun.

### Détails techniques sur la Communication Equipe de France

- ◆ Les Marquages sur les équipements textiles ne pourront excéder 100 mm X 100 mm
- ◆ Les équipements sportifs (textiles et autres) portés par les membres de l'équipe de France sont susceptibles de faire l'objet d'accord spécifique avec un partenaire équipementier.
- ◆ Les frais techniques correspondant aux exigences contractuelles de communication de l'UNADEV sont à la charge du demandeur.

Fait à Paris le  
**Julien ZELELA**  
Directeur Technique Fédéral Cécifoot

**René BRETON**  
Président de l'UNADEV